

Flash' Info n°03

Les enfants sourds pourront-ils être enfin scolarisés en langue des signes (LSF) à Lyon ?

C'est le souhait exprimé des parents qui étaient réunis ce samedi 18 février à l'initiative de l'APES Rhône-Alpes.

Une quarantaine de personnes ont d'abord suivi une présentation de Patrice Dalle, président de l'ANPES, qui a rappelé les principes de ces classes en LSF et les conditions de leur réussite, avant d'analyser les obstacles au développement de ce type de scolarité.

Il faut savoir que pour les 10.000 jeunes sourds scolarisables en France, il existe moins de 10 structures scolaires bilingues (langue des signes - français), soit moins de 400 places ...

Au nom de l'APES-RA, Adrien Pelletier a ensuite présenté le projet d'ouverture de classes au niveau primaire dès septembre 2006, qui va être proposé à l'Inspection académique.

Tous espèrent que l'Inspecteur d'Académie, qui a annoncé son souhait d'ouvrir 25 classes pour l'enseignement bilingue dans le Rhône, en aura prévu un pour les élèves sourds.

Rappelons que depuis la loi du 11 février 2005, la LSF est officiellement reconnue et les parents ont le droit de choisir une option bilingue pour l'éducation et pour la scolarité de leur enfant sourd. Pourquoi, a demandé Philippe Guyon, le président de l'APES Rhône-Alpes, ce qui est possible et qui donne d'excellents résultats dans quelques villes comme Toulouse ou Poitiers depuis plus de 20 ans ne le serait toujours pas à Lyon ?

Après le retour de Patrice DALLE, il nous a exprimé sa satisfaction en voyant notre belle motivation, il nous souhaite un beau succès lors de nos démarches.

Nous, les chargés du projet, vous remercions pour votre fabuleuse participation et pour votre soutien à notre action...

Nous comptons toujours sur votre implication à notre projet...

Encore merci !

